

La lettre de **Franck Marlin** votre député



Maire d'Etampes

et de **Bernard Bouley**, maire-adjoint de Menecy,
votre député suppléant



2^e circonscription de **l'Essonne** cantons d'Etampes - La Ferté-Alais - Menecy - Méréville - Milly-la-Forêt

SOMMAIRE

- Conseil général de l'Essonne, Conseil Régional Ile-de-France : **STOP AU DÉSENGAGEMENT** p. 2
- **Agir pour que ça change !.** p. 3 et 4
- Au cœur **DES INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES.** p. 4

A votre écoute

Vous pouvez joindre votre député :

- **PAR TÉLÉPHONE AU**
01 40 63 69 33 OU
01 69 92 68 91
- **PAR INTERNET SUR**
www.franckmarlin.com
- **A SES PERMANENCES**
 - la 1^{re} semaine de chaque mois, en mairie à 17 h le lundi à **Ballancourt**, le mardi, à 9 h, à **Pussay**, le mercredi, à 9 h, à **Itteville**.
 - la 2^e semaine de chaque mois, en mairie le lundi, à 17 h, à **La Ferté-Alais**, le mercredi, à 9 h, à **Méréville**.
 - la 3^e semaine de chaque mois, en mairie, le lundi, à 17 h, à **Milly-la-Forêt**, le mercredi à 9h, à **Saclas**.
 - la 4^e semaine de chaque mois, en mairie, le lundi, à 17 h, à **Angerville**, le mercredi à 9h, à **Menecy** (5, rue de l'Arcade).

Les permanences sont sans rendez-vous. Sur le canton de Méréville, elles sont tenues conjointement avec **Guy Crosnier**, Maire de La Forêt-Sainte-Croix, **Conseiller général du canton de Méréville**



Contre la hausse des impôts départementaux et régionaux : **Franck Marlin et les Conseillers généraux de la 2^e circonscription de l'Essonne font entendre la colère des familles et des entreprises !**

■ Début mars, en mairie d'Etampes, les élus du Sud-Essonne tenaient une conférence de presse exceptionnelle pour dénoncer l'inflation de la pression fiscale décidée par la Région Ile-de-France et du Département de l'Essonne et leur majorité de gauche. Aux côtés de Franck Marlin, étaient présents, son suppléant, le maire-adjoint de Menecy, Bernard Bouley, le président de la Communauté de Communes, Jean Perthuis et l'ensemble des conseillers généraux de la 2^e circonscription : Guy Gauthier, maire d'Orveau et Conseiller général de La Ferté-Alais, Jean-Jacques Boussaingault, maire de Boigneville et Conseiller général de Milly-la-Forêt, Guy Crosnier, maire de la Forêt-Sainte-Croix et conseiller général de Méréville, Patrick Imbert, président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne conseiller général de Menecy, Jean-Pierre Colombani, Conseiller général d'Etampes. Tous unis pour taper du poing sur la table et exprimer un ras-le-bol devant des hausses jugées inacceptables. « Les majorités de gauche de la région et du département de l'Essonne ont augmenté de façon inconsidérée leurs impôts. C'est une action dangereuse qui bafoue les engagements électoraux pris et pénalise les familles, leur pouvoir d'achat, les entreprises et cela va avoir des répercussions sur l'économie et donc l'emploi. » **faisaient remarquer les élus. Depuis une pétition a été lancée qui a recueilli déjà 2124 signatures. Un site internet a été créé.**

Vos premières réactions lues sur le site www.impot91-yenamarre.com

- "Je soutiens votre démarche et suis écoeuré de voir cette escalade de la fiscalité qui retombera indirectement sur mes clients par l'augmentation de nos prestations." Un chef d'entreprise
- "Sommes tout à fait d'accord avec vous." Un particulier
- "Je soutiens fermement le mouvement." Un commerçant
- "Ras-le-bol, il faut que les excès cessent." Un habitant de Saclas
- "Je soutiens cette initiative, bravo." Une résidente de Chilly-Mazarin
- "Merci de vous intéresser à nos intérêts. Vous avez tout mon soutien." Une habitante de Ballancourt

Merci de vos messages... il faut continuer !

Ecoute et Respect des engagements : 2 convictions fortes de Franck Marlin

Hausse démesurée des impôts départementaux et régionaux, CPE... Autant de sujets qui soulèvent aujourd'hui au sein de notre société, incompréhension, exaspération voire colère et sont source de profondes tensions.

Il faut dire qu'il y a de quoi. Ces deux questions d'actualité résument en effet à elles seules les problèmes rencontrés actuellement par notre pays.

Les Français n'ont pas peur des réformes. Ils s'inquiètent quand elles sont menées sans leur participation et assentiment.

Ils ne refusent pas de payer des impôts sauf quand on leur a promis qu'ils n'augmenteraient pas. Sauf quand les limites du supportables sont dépassées pour les entreprises et familles qui les paient. Et elles le sont malheureusement.

C'est donc un légitime sentiment de ras-le-bol qui s'exprime aujourd'hui en France et il faut savoir l'entendre.

L'urgence dans notre pays est de sortir de cette impasse dans laquelle il se trouve depuis des années. D'agir pour le maintien de l'ordre et en faveur de la sécurité des personnes et des biens.

L'exigence est de répondre aux attentes en matière de lutte contre le chômage.

Il faut redonner confiance en l'avenir et de l'espoir. Non seulement envers les personnes qui connaissent des difficultés professionnelles ou sociales mais aussi pour celles et ceux qui entreprennent et créent de l'emploi.

Cela demande du courage, du bon sens, de la détermination. Mais surtout au préalable la volonté de respecter les engagements pris devant les électeurs

C'est tout le sens de l'action que je conduis.

Dans ma commune d'Etampes par exemple, les taux communaux ont été une nouvelle fois stabilisés, et cette gestion vient d'être saluée par le magazine Challenges.

La première Maison de l'emploi de l'Essonne va être créée, et un soutien actif est porté à toutes les initiatives favorisant le dynamisme économique et donc l'emploi.

Oui, il est possible d'avoir une autre ambition pour notre Région et Département. Oui, de vraies réponses peuvent être apportées aux attentes de chacun. Oui, plus que jamais, il faut faire entendre cette voix de la raison.

Franck MARLIN, votre Député
Maire d'Etampes

Région - Département : des décisions lourdes de conséquences !

UNE HAUSSE INADMISSIBLE DE LA PRESSION FISCALE

Ecoutez la voix du bon sens :
Y'en a marre !

NON à ceux qui ne respectent pas leurs engagements !

NON à ceux qui taxent les familles et les entreprises !

Vers une évolution scandaleuse de la pression fiscale en 2006 :
Essonne : + 16,5 %, Région : + 28,6 % !

NON à ceux qui gaspillent !

Quelques perles dénoncées...

- Au Conseil régional Ile-de-France : 500 000 euros pour un Musée au Chili,
500 000 euros pour un pique-nique géant...
- Au Conseil général de l'Essonne : 415 000 euros pour une Maison des Solidarités
que le maire PS ne voulait pas,
16 200 euros pour un séminaire des élus de la majorité,
58 000 euros pour une étude sur la communication...

■ RÉGION ILE-DE-FRANCE

L'Ile-de-France est le plus mauvais élève de l'hexagone !

La majorité de gauche tombe dans la demesure

En 2 ans, le Conseil Régional a augmenté ses impôts de + 55 %.

Augmentation 2005-2006

+ 38,6 % pour les cartes grises

+ 18,7 % pour la taxe foncière

L'emballlement de la fiscalité départementale et régionale s'apparente à un véritable racket fiscal ! Entreprises, commerces, familles, personnes âgées, chômeurs, jeunes... personne n'y échappe.

En s'attaquant au pouvoir d'achat, à l'activité économique, c'est un coup bas à l'emploi qui est porté ! Une attitude irresponsable dans le contexte actuel et qui soulève un vrai tollé. Il est temps de rétablir la vérité !

DES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

■ DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

La majorité de Gauche taxe sans modération

Les évolutions des 4 taxes 2005-2006 :

- Taxe d'habitation : + 14,77 %
- Foncier bâti : + 14,70 %
- Foncier non bâti : + 14,68 %
- Taxe professionnelle : + 22 %
- Soit + 16,5 en moyenne !

+ 25 % pour la taxe professionnelle

+ 18,9 % pour le foncier non bâti

La majorité de gauche endette les Franciliens

La dette directe augmente de + 8,9 %.

La majorité de gauche dépense sans compter et n'importe comment

+ 33 % en dépense de fonctionnement

- 4,6 % en investissement !

UN DÉSENGAGEMENT DE PLUS EN PLUS IMPORTANT !

De plus en plus, la Région Ile-de-France et le département de l'Essonne se désengagent de projets et de dispositifs majeurs pour les Essonnais. Pire encore, ils demandent aux communes d'assumer leurs responsabilités à leur place et cela sans contrepartie financière. Un transfert de compétences et de charges lourd à assumer. Après la décision par le département de ne plus financer la construction de gendarmerie, d'arrêter la prise en charge des centres d'hébergement d'urgence, des centres d'information et d'orientation et des maisons médicales de garde, une situation que Franck Marlin avait déjà dénoncée, ce retrait va encore plus loin ! Ce sont encore une fois les zones rurales de l'Essonne qui sont pénalisées. Jugez plutôt !

■ BUS POUR L'EMPLOI, C'EST FINI. CE N'EST PAS NORMAL !

Malgré un taux de réussite de 45,5 % (CDI, CDD, formation...) et son importance pour les villages du Sud-Essonne, le Conseil général de l'Essonne vient de décider de mettre un terme au Bus de l'Emploi. Encore un coup dur pour nos jeunes et les personnes qui, faute

de moyens, ne peuvent se déplacer. Et quel motif justifie cette décision ? Le coût d'acquisition d'un nouveau bus. C'est encore se moquer du monde lorsque l'on sait que le département a déboursé près de 50 000 euros pour une étude concernant le logo du département... et dont le seul résultat est la mise en majuscule des mots : le Conseil général !

■ LYCÉE SUD-ESSONNE : QUE DE TEMPS PERDU ! C'EST SCANDALEUX !

Ça suffit la politique Salsa de la Région. C'est se moquer des familles du corps enseignant et des élèves que de laisser traîner ce dossier depuis autant d'années. Les lycées d'Etampes et de Mennecy sont saturés. Où vont aller les élèves à la rentrée prochaine ? Il est plus que temps d'agir ! Après avoir accepté le principe de construire un nouveau lycée d'enseignement général, pressenti à d'Huisson-Longueville, la Région est revenue sur ses engagements en préférant une extension du lycée professionnel Alexandre Denis de Cerny. « En février 2005, le Conseil régional, par la voix de Madame GOUREVITCH, Vice-Présidente, avait pourtant dit exactement l'inverse ! », déclare Franck Marlin.

Il faut dire que le maire de La Ferté-Alais a refusé l'implantation de ce lycée sur sa ville, projet qui avait recueilli l'unanimité tant chez les élus locaux que régionaux. Ce dossier a donc pris un retard encore plus important. La Région a demandé à la mairie de La Ferté-Alais, à deux reprises, de reconsidérer son choix. En vain.

Que se passe-t-il aujourd'hui ?

Pour Franck Marlin, deux priorités se dégagent. D'abord la rénovation et l'extension du lycée de Cerny pour accueillir décemment et dans les brefs délais les élèves en attente. Et parallèlement maintenir la construction d'un nouvel établissement. C'est cela prévoir l'avenir ! « A ma demande, cela a même fait l'objet d'un amendement présenté à la Région par Monsieur KAROUTCHI, au nom du groupe UMP. Cet amendement qui vise à inscrire cette construction à la place de l'extension du lycée de Cerny vient d'être adopté. Je m'en félicite très sincèrement. »

■ POURQUOI L'ARGUMENT DE LA DÉCENTRALISATION NE TIENT PAS !

Malgré une très importante et coûteuse communication, l'excuse trouvée pour justifier la hausse record des impôts départementaux et régionaux a du mal à passer. C'est normal. La décentralisation n'est pas responsable. Comme le souligne une commission paritaire Etat-collectivités, présidée par un élu de gauche, l'Etat a augmenté ses dotations dans de nombreux domaines, dont les transports régionaux... Il a compensé les dépenses à l'euro près au moment du transfert des compétences. Par exemple et contrairement aux dires de l'exécutif départemental, 450 millions d'euros supplémentaires ont été alloués aux départements en 2004 pour le RMI et 500 millions le seront sur les prochaines années. Même le préfet de l'Essonne attend depuis plusieurs mois le détail des soi-disant 60 millions d'euros que le président du Conseil général réclame à l'Etat ! C'est tout dire !

LE TÉMOIGNAGE D'UN ÉLU LOCAL

LES PETITES COMMUNES EXPRIMENT LEUR MÉCONTENTEMENT !

« Oui ! De qui se moque t-on en réduisant les moyens d'intervention auprès des communes rurales sans prévenir que les règles du jeu vont changer. Ainsi faisant fi de la politique d'accompagnement des petites communes en matière d'investissement et en créant un contrat triennal auquel nous étions contraints de nous rallier, voilà que fin 2005, les services du Conseil général annoncent aux maires qui veulent déposer un contrat négocié avec les mêmes services dans le courant de l'été... que la formule a changé.

Aux dernières nouvelles, le nouveau partenariat est attendu pour le 2^e semestre. Le temps de mettre en place les procédures administratives inhérentes aux travaux, appels d'offre... nous serons à la fin de l'année.

Une année de gagnée pour le Conseil général. Une année de perdue pour les communes rurales ! »

■ LES ANCIENS COMBATTANTS TAXÉS

Les anciens combattants bénéficiaient jusqu'à présent de la gratuité des transports en commun. C'est la moindre reconnaissance que nous leur devons. Ce sentiment n'est pas partagé par tous. La preuve : le Département a décidé de les taxer jusqu'à 30 euros pour obtenir la carte Amesthyste.

■ LES ÉCOLES ABANDONNÉES

Depuis 15 ans, le Conseil général apporte un soutien aux élèves de CP et de CE1 en difficulté. Or, durant les violences urbaines de novembre 2005, la majorité de gauche du Conseil général a décidé en catimini de supprimer ce dispositif. Une manière d'avouer que la lutte contre l'échec scolaire n'est vraiment pas leur priorité !

■ CARTE JEUNES : ZÉRO DE CONDUITE POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Nous le savons, les accidents de la route sont la première cause de mortalité des jeunes. Contre toute attente, l'exécutif de gauche du Département a supprimé la prime de 300 euros accordée pour la formation à la conduite accompagnée. Il a aussi divisé par deux celle accordée pour la formation au BAFA qui permettait aux jeunes de travailler durant les vacances scolaires.

Agir pour que ça change avec Franck Marlin !

POUR L'EMPLOI

■ A ISOCHEM

A la demande du député-maire et de l'intersyndicale de la société Isochem, une délégation du personnel a été reçue le 21 mars dernier au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie par les représentants des trois ministères de tutelle du Groupe SNPE. « Lors de cette réunion, nous avons obtenu un engagement fort que des directives seront données en ce sens au Président du Groupe SNPE. C'était un premier pas extrêmement important dans la mesure où le dialogue social était au point mort et qu'aucune mesure d'accompagnement n'avait été clairement définie, notamment pour les personnels qui partiraient à plus de 55 ans », a indiqué Franck Marlin. Pour l'intersyndicale, « La Direction du Groupe SNPE avait refusé de nous recevoir jusqu'à présent. Nous sommes satisfaits d'avoir pu exprimer nos inquiétudes aux ministres et attendons beaucoup de leurs engagements pour la pérennité des emplois dans notre entreprise ». Si quelques avancées ont déjà été obtenues, elles sont loin d'être suffisantes pour Franck Marlin qui entend poursuivre son action. A suivre.

■ POUR LE DEVENIR D'ALTIS SEMICONDUCTOR

L'annonce de la réorganisation du site d'Altis, situé dans le secteur de Corbeil et du Coudray-Montceaux, qui à terme risque d'entraîner la suppression de 323 emplois, a suscité de la part du député-maire une réaction immédiate. Franck Marlin a ainsi demandé le soutien des pouvoirs publics, la tenue du comité de suivi dans les plus brefs délais et entend apporter son soutien à toute initiative permettant de sauvegarder ce fleuron national.

■ LA PREMIÈRE MAISON DE L'EMPLOI DE L'ESSONNE À ETAMPES

Favoriser l'emploi, c'est d'abord faire preuve de bon sens, de cohérence et de logique. Notamment en réunissant dans un même lieu tous les partenaires institutionnels, publics, privés, associatifs, les chambres consulaires, les organismes de développement et d'insertion œuvrant pour aider les personnes en recherche d'emploi. Etampes avait monté un dossier pour obtenir la création d'une Maison de l'emploi. C'est officiel depuis début janvier.

POUR LA SANTÉ

■ POUR UN PÔLE DE SANTÉ DE QUALITÉ DANS LE SUD-ESSONNE

Après des mois de mobilisation, d'intervention et même l'organisation d'un gala de soutien, l'avenir de la clinique du Val-de-Juine se dessine d'une manière plus heureuse. En effet, après la prononciation le 9 janvier dernier par le tribunal de commerce de la liquidation judiciaire de l'établissement de santé, tout semblait perdu. C'était sans compter sur la détermination du personnel et de toute une région qui a voulu sauvegarder une couverture sanitaire de proximité et de qualité. Résultat, le 14 mars, lors d'une réunion, l'Agence Régionale d'Hospitalisation, au regard du rapport d'activité de l'hôpital général qui a souligné le besoin de personnel et de locaux supplémentaires, s'est montrée

prête à financer partiellement l'achat et la réhabilitation des locaux de l'ancienne clinique. A suivre.

■ PRÉVENTION ET MAISON DE GARDE

Défendant l'égalité d'accès aux soins et l'amélioration de la prévention en matière de santé, Franck Marlin est intervenu à plusieurs reprises auprès de Xavier Bertrand, le ministre de la Santé, qui a récemment confirmé que, dès cette année, de nouveaux actes de prévention seront pris en charge, comme une visite chez le dentiste pour tous les enfants à 6 et à 12 ans, ou bien encore le remboursement d'examens d'ostéodensitométrie. En outre, la permanence des soins sera améliorée et le ministre a assuré qu'aucune maison médicale de garde ne fermera ses portes faute de financement.

DANS LES TRANSPORTS

■ LIGNE D DU RER

Alors que la SNCF a annoncé dans la presse un projet d'amélioration de la ligne D du RER, Franck Marlin, le député-maire d'Etampes a dénoncé une proposition prise sans concertation qui aurait pénalisé les 3 000 usagers de cette ligne du sud de l'Essonne. En effet, la solution que proposait la SNCF consistait à couper en deux la ligne à certains horaires. Franck Marlin a donc demandé à Louis Gallois, Président de la SNCF, de revoir ce projet. Dans sa réponse, Louis Gallois a indiqué que le Sud-Essonne ne sera pas abandonné et que tout sera mis en œuvre pour répondre aux attentes exprimées, comme la mise en œuvre du Noctambus jusqu'à La Ferté-Alais. Ce projet a été suspendu et de nouvelles études doivent être menées jusqu'en mars 2007. « Mais des améliorations doivent être apportées d'ici là ! C'est pourquoi j'ai demandé à être associé aux travaux qui seront effectués. »

■ AUTOROUTE A6

Depuis plusieurs années, Franck Marlin se mobilise pour que l'A6 à la hauteur du Coudray-Montceau fasse l'objet de travaux de rénovation. En effet le revêtement

de cet axe se révèle particulièrement dangereux pour les usagers et engendre également d'importantes nuisances sonores. Si le ministre des Transports a de nouveau confirmé au député son accord pour que l'Etat les cofinance, le Conseil général de l'Essonne vient d'annoncer qu'il ne participerait pas financièrement. Encore une volte face. Encore un engagement non tenu ! Encore une fois les usagers de la route sont pris en otages et leur sécurité n'est pas garantie. C'est intolérable !

■ ROUTE DÉPARTEMENTALE 63 (ETAMPES-BOIGNEVILLE)

Franck Marlin a attiré l'attention du Président du Conseil général sur la dangerosité de la Route Départementale n°63, en direction de Malesherbes, et ce principalement lors d'intempéries. En effet, les accidents recensés sont dus à une absence de signalisation informant l'utilisateur de l'état de circulation de la route. Déjà, un rapport de l'année 2000, réalisé par les services départementaux reconnaissait la situation. Depuis cette date, force est de constater qu'aucune amélioration de cet axe routier n'a été réalisée, et que la sécurité des usagers de la Route Départementale 63 n'est pas garantie. Que fait le Conseil général ?

RELEVER ENSEMBLE LE DÉFI DE LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

« Quand une loi, si bonne soit elle, suscite autant d'incompréhension, de division, de colère, c'est qu'elle est mauvaise. Il faut en tirer les conséquences et prendre les mesures qui s'imposent. La plus grande des erreurs est de persister dans l'erreur et dans l'absence d'écoute et de dialogue. Pour éviter une crise plus profonde à notre pays, et de pénaliser notre économie, il faut repartir sur de nouvelles bases afin de créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre des réformes dont ont besoin la France et ses entreprises », tels ont été les propos de Franck Marlin à l'encontre du CPE.

Pour le député, la lutte contre le chômage doit soulever une volonté commune de la part de tous les partenaires. Certaines méthodes sont en effet dépassées. Il convient ainsi d'arrêter la création de nouveaux contrats de travail qui s'amoncellent les uns sur les autres et qui, à force, rendent leur application impossible. Les emplois aidés ont aussi montré leur limite. « Des réponses urgentes sont à apporter. C'est pourquoi, il faut arrêter de dépenser beaucoup d'argent dans des dispositifs qui n'obtiennent que de faibles résultats pour notamment concentrer les efforts sur les entreprises (les TPE, les PME-PMI, les commerces et artisans) qui sont, elles, créatrices d'emplois depuis des années. »

POUR NOTRE CADRE DE VIE

■ CONTRE LA POLLUTION DE LA NAPPE PHRÉATIQUE DES CALCAIRES DE BRIE DU SUD-ESSONNE

Franck Marlin vient de saisir Nelly Olin, la ministre de l'écologie et du développement durable, car ce sont 35 000 habitants du Sud-Essonne et les cressicultrices notamment qui peuvent être atteints en raison d'une contamination des 3 forages d'alimentation en eau potable par des composés d'organo-halogènes volatils (OHV). Jugeant cette menace inacceptable, le député demande les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour éviter une pénurie en eau potable.

■ L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE RECONNU POUR DES COMMUNES

Grâce à l'intervention de Franck Marlin auprès de Nicolas Sarkozy, le ministre de l'intérieur, 10 communes viennent d'être classées dans le dispositif mis en place à la suite des orages survenus les 23 et 26 juin derniers. Elles vont bénéficier des mesures liées à l'état de catastrophe naturelle. Il s'agit de Boutigny-sur-Essonne, Cerny, La Ferté-Alais, Guigneville-sur-Essonne, d'Huisson-Longueville, Itteville, Maisse, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole et Videlles.

A l'Assemblée nationale, Franck Marlin intervient



EN FAVEUR DES COMMUNES

En 2005, Franck Marlin avait obtenu 240 000 euros par le biais de la réserve parlementaire :

- Pour financer la création d'ateliers locatifs à Prunay-sur-Essonne pour les jeunes entreprises,
- Pour la construction d'un club house et la réhabilitation des vestiaires du stade géré par le Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Essonne,
- Pour la mise en place d'un système de télésurveillance sur les installations d'eau potable de Châlo-Saint-Mars et Saint-Hilaire.
- Et 100 000 euros pour la construction de la maison de l'enfance à La Ferté-Alais.

Cette année, le député de l'Essonne défendra notamment les projets importants de :

- **BOUTIGNY-SUR-ESSONNE** : travaux de sécurisation et d'aménagement de bassins de retenue des eaux pluviales sur deux secteurs de la ville, non pourvus à ce jour.
- **FONTENAY LE VICOMTE** : travaux d'amélioration de l'école primaire.
- **SACLAS** : travaux pour l'agence postale.
- **MAISSE** : rénovation des jeux pour enfants...

A VOTRE SERVICE

■ FRANCK MARLIN A INTERPELLÉ LE GOUVERNEMENT AU TRAVERS DE 21 QUESTIONS ÉCRITES, CONCERNANT :

- La différence des modes de calcul des trimestres pour faire valoir ses droits à la retraite entre époux au titre de la bonification en fonction du nombre d'enfants.
- La réforme du prélèvement de la redevance audiovisuelle.
- Les investissements immobiliers en temps partagé.
- La fiscalisation des PEL.
- La sécurité routière.
- La réduction de 50 % dans les transports en Ile-de-France pour les retraités.

- Le cumul emploi/retraite.
- Le financement des régimes de retraite dits spéciaux...

■ FRANCK MARLIN A COSIGNÉ DE NOMBREUSES PROPOSITIONS DE LOI AU SUJET DE :

- L'introduction d'un dispositif de bonification dans le système du permis à points pour les professionnels de la route.
- Du renforcement de la présence de gardiens d'immeuble dans certains quartiers.
- De la déchéance de la nationalité française pour les délinquants bénéficiant d'une double nationalité qui auteur de crime et délits mettent gravement en cause les valeurs de notre démocratie.
- Pour la création d'un plan épargne retraite logement pour permettre l'accession à la propriété.
- La révision des cartes départementales des pharmacies...

■ FRANCK MARLIN PREND POSITION :

- Sur la parité salariale homme-femme dont l'ambition du texte adopté le 23 février est de supprimer les écarts salariaux entre les deux sexes, avant le 31 décembre 2010.
- Dans le cadre du projet de loi relatif au contrôle de la validité des mariages, examiné en Conseil des Ministres le 1^{er} février 2006, afin de lutter contre les unions de complaisance, contractées à des fins purement migratoires, et de s'opposer aux mariages forcés, conclus pour permettre à l'un des deux conjoints de bénéficier de l'application de la loi française.
- Il s'est également associé à un amendement visant à moraliser la profession de généalogistes successoraux afin d'éviter les abus auxquels sont confrontées de nombreuses familles françaises.

POUR LA DÉFENSE DU PATRIMOINE ET DES COLLECTIONNEURS

Dans le monde des collectionneurs, et plus généralement chez toutes les personnes qui se passionnent pour les armes, matériels et véhicules, navires et aéronefs de collection, la publication du décret n° 2005-1463 du 23 novembre 2005, a provoqué un véritable raz-de-marée de protestations.

Un dossier sur lequel Franck MARLIN se bat depuis 2002 lorsqu'il avait déposé un amendement en leur faveur. Adopté en séance, cet amendement précisait que les conditions d'acquisition et de détention seraient fixées par décret en Conseil d'Etat. 3 ans plus tard, ce décret est paru. Il comporte d'importantes restrictions pour la détention et l'acquisition de ces matériels de collection.

« Toutes les démarches visant à apporter des modifications à ce décret ont échoué. En concertation avec les associations de collectionneurs, j'ai donc déposé une proposition de loi qui vise à dépoussiérer et à redéfinir la législation sur les armes. Depuis la publication du décret-loi du 18 avril 1939, pris à la veille de la seconde guerre mondiale et qui fixe le régime actuel des matériels de guerre, armes et munitions, le parlement n'a eu à se prononcer sur l'intégralité de cette législation. Pourtant, au regard de l'article 34 de notre Constitution, cela relève exclusivement du pouvoir législatif.

J'ai souhaité que cette proposition suscite le débat. Déjà près de 80 députés ont cosigné mon texte. Et depuis, les associations sont invitées par les différents ministères pour étudier des améliorations nécessaires. Il reste encore beaucoup de travail et j'y serai particulièrement attentif. Il est de notre devoir de veiller à la préservation de notre patrimoine. »

ZOOM sur



LE PARLEMENT DES ENFANTS

Le vendredi 31 mars, Franck Marlin a rencontré la classe de CM2 de l'école d'Abbeville-la-Rivière dans le cadre du 13^e Parlement des enfants en présence de Guy Crosnier, Conseiller général du canton de Méréville, Alain Daudier, le maire, et de M. Joel Maireau, l'inspecteur d'académie. Une opération nationale permettant de faire découvrir les institutions républicaines. A cette occasion, le député a donc présenté le fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat et a répondu aux nombreuses questions posées par les élèves sur le rôle ainsi que le travail d'un député. Il a également rencontré Léa, élue par ses camarades, Députée Junior. Elle siègera le 10 juin prochain, aux cotés des 576 autres édiles de son âge, afin de voter l'une des 10 propositions de loi rédigées par ces jeunes et qui sera définitivement adoptée par les députés quelques semaines plus tard.

Le coup de gueule

■ Le samedi 11 février, lors d'une cérémonie officielle rendant hommage à un ancien porte-parole de la communauté Pied-Noir, Monsieur Georges FRÊCHE, le Président PS de la région Languedoc-Roussillon et de la communauté d'agglomération de Montpellier, a notamment déclaré : « Les Harkis ont vocation à être cocus jusqu'à la fin des temps (...) Vous n'avez rien du tout, vous êtes des sous-hommes, vous n'avez aucun honneur ! ». Ces insultes, qui relèvent de la diffamation et de l'appel à la haine raciale, démontrent également

une méconnaissance ainsi qu'un mépris de l'Histoire et de la communauté Harkie. Elles sont indignes d'un élu de la République.

Par leur sacrifice pour notre pays, les Harkis ont fait preuve de fidélité, de courage et de dignité que nous devons honorer. La France et ses représentants leur doivent une légitime reconnaissance. Franck Marlin a déposé une motion au Conseil Municipal d'Etampes et avec ses collègues, à l'Assemblée nationale, a vivement condamné ces débordements.